



Déclaration liminaire Comité Technique Local du 26 avril 2022

Monsieur le Président,

À la lecture des documents de ce Comité Technique Local, nous avons appris que le guichet, c'est-à-dire le contact humain, n'a vocation qu'à concerner les publics « fragiles ». La direction définit de manière surprenante l'utilité d'un guichet. Le service public est-il réduit à cette image? Elle est tellement éloignée des préoccupations des usagers et des agent(e)s.

Au cours de notre lecture, nous avons également appris que la caisse est un complément facultatif du service d'accueil. Nous pensions qu'une des missions de la DGFIP était le recouvrement et donc l'encaissement des recettes, nous nous trompions, car c'est apparemment facultatif !!! Une personne qui vient payer une dette en espèces n'est plus prioritaire. En effet, soit elle utilise un moyen moderne soit elle ne paye pas. L'objectif est de dématérialiser l'utilisateur dans l'univers DGFIP « Matrix »...

Le seul objectif est surtout de permettre la suppression des effectifs car recevoir du public, cela nécessite des agent(e)s pour les accueillir et il n'y en a plus en réserve...

Vous développez des techniques pour éviter de recevoir du public mais paradoxalement vous indiquez que les plages horaires, les après-midi fermés, auparavant, faute de moyen, vont pouvoir réouvrir mais sur rendez-vous.

Un vrai casse-tête pour les agent(e)s qui vont devoir expliquer aux usagers qui vont se présenter dans les Centres, que les portes sont ouvertes mais sur Rendez-vous. Cependant, si leur demande est simple, ils pourront quand même leur répondre. On n'ouvre pas, mais on ouvre quand même, tout en sélectionnant mais sans sélectionner... parce que la réalité, on le sait, va s'imposer naturellement. En effet, les agent(e)s vont essayer de répondre aux demandes et les chefs de service vont organiser ce nouveau type d'accueil. Nous savons pertinemment que la Direction va nous répondre que l'accueil sur rendez-vous existe déjà. Certes, mais avec le même effectif, les Centres des Finances Publiques vont ouvrir plus .

La Direction va nous rappeler ensuite qu'il y a les contre-appels... Donc on va limiter le flux. Que pour limiter les visites des usagers en voyant les portes ouvertes, des sas seront installés. La DFGiP finira par installer des visiophones, des caméras, voir des drones, etc.....On n'en finit plus du casse-tête de l'accueil.

L'accueil est simple, il suffit d'avoir l'effectif suffisant.

Pour conclure sur l'accueil, nous sommes un service public et, dans service public, il y a surtout le terme « public » qui est très souvent oublié ...

Continuons notre lecture, on lit dans les Perspectives du CF qu'afin de réduire le nombre d'AFR sur la programmation «data-mining», il est demandé aux PCE d'effectuer un CSP complet des dossiers et de ne pas se limiter aux axes mis en évidence par les listes «DM».

Les collègues des PCE seront ravis d'apprendre que, pour notre Direction, leurs travaux de faibles qualités ne permettent pas de mettre en avant l'énorme potentiel des listes data mining...

Rappelons simplement les chiffres: sur 13.4 milliards de redressements notifiés, seuls 1.2 milliards de droits et pénalités l'ont été grâce au 45% des contrôles engagés en 2021 par requêtage datamining...

Et vous souhaitez que l'on y passe encore plus de temps ? Évidemment, ainsi nos ministres pourront se congratuler de la grande efficacité de l'intelligence artificielle au détriment des agents, qui, eux, travaillent efficacement...

Notons que les vérificateurs parviennent tout de même à réaliser 91% des droits avec les 55% de programmations "autres". Les agents du PCE tout comme les vérificateurs ne sont donc pas si mauvais...

Il s'agirait peut-être, tout simplement, de reconnaître enfin que ceux qui font tourner le contrôle fiscal et plus généralement la DGFIP, ce n'est pas l'intelligence artificielle mais bien des hommes et des femmes engagés, des collègues investis d'une grande conscience professionnelle, qui tentent tant bien que mal de faire tourner cette belle administration, à laquelle ils tiennent : la DGFIP... ou du moins ce qu'il en reste...

CFTC DDFiP Pas-de-Calais vous remercie pour votre attention.

Les représentantes CFTC DDFiP Pas-de-Calais en C T L

Nathalie Jeamart, Titulaire, SGC de Lens

Véronique Vicari, Experte, P C E Arras

